

[L'ESENER devient l'IHEEF](#) [1]

L'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENER) évolue le 1^{er} janvier 2019 en Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IHEEF).

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'IHEEF sur twitter (@esenpoitiers @lh2ef) et en vous abonnant à sa [lettre d'information](#) [2].

[En savoir plus \(ESENER\)](#) [3]

Arrêté du 24 décembre 2018 portant création et organisation du service à compétence nationale dénommé « Institut des hautes études de l'éducation et de la formation »

Journal officiel lois et décrets - N° 0298 du 26 décembre 2018

Il est créé à l'administration des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un service à compétence nationale dénommé « Institut des hautes études de l'éducation et de la formation » (IHEEF) qui remplace l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENER).

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [4]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/lesenesr-devient-liheef>

[2] <http://www.esen.education.fr/fr/lettre-d-information/?lettre=2076&cHash=f9b0c08170>

[3] <http://www.esen.education.fr/fr/actualites/actualites-de-l-esenesr/>

[4] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037852823&dateTexte=&categorieLien=id>